

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE DE SHERBROOKE-CSN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (48e réunion)

Tenue le mercredi 25 février 1998

Ordre du jour:

1. Nomination à la présidence d'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et nouveaux membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal du 25 novembre 1997.
5. Négociation nationale :
 - A) Bilan des dernières rondes.
 - B) Enjeux de la prochaine négociation.
6. Forum sur le collégial.
7. Programme d'évaluation du rendement.
8. Structure de concertation de programme et répartition des ressources périphériques.
9. Trésorerie.
10. Divers :
 - A) Activités du 8 mars.
 - B) Appui financier : Coalition sherbrookoise pour le travail de

ru

Présences : 50 membres.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

Résolution 48.1

Il est proposé de nommer Richard Moisan à la présidence de l'assemblée.

Prop. : Martin Riou

App. : Pierre Paul Charlebois

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2. ACCEPTATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX MEMBRES

Résolution 48.2

Il est proposé d'accepter Albert Castrataro, Michel Côté, Dominique De Grandpré, Roxanne Doré, André Fontaine, Caroline Gignac, Gyslain Hébert, Louise Lanoue et Roger H. Legault comme nouvelles et nouveaux membres.

Prop. : Clermont Olivier

App. : Bruno Lemieux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 48.3

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Prop. : Élise Tétreault

App. : Claudine Lemoyne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 novembre 1997

Résolution 48.4

Il est proposé d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale (47^e réunion) tenue le 25 novembre 1997 tel que rédigé.

Prop. : Clermont Olivier

App. : Bruno Lemieux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. NÉGOCIATION NATIONALE

A) BILAN DES DERNIÈRES RONDES.

- Martin Riou présente le bilan des rondes de négociation depuis 1990, à partir du document déposé au Regroupement Cégep de la FNEEQ-CSN.
- On informe l'assemblée générale d'une résolution adoptée au Conseil fédéral FNEEQ de décembre 1997 et qui se lit comme suit :

Le Conseil fédéral affirme :

- . Que le bilan global de l'exercice de partenariat et les politiques de désengagement et de privatisation du gouvernement actuel confirment que celui-ci est un gouvernement néo-libéral, tout entier au service des intérêts financiers et patronaux, qui met notamment en péril les grands acquis sociaux;
- . Que le partenariat avec un tel gouvernement est un leurre contraire aux intérêts des membres de la CSN et préjudiciable au syndicalisme;
- . Qu'il est nécessaire de prioriser une démarche de mobilisation et l'établissement d'un rapport de force permettant à la CSN d'exercer sa fonction critique dans le sens des orientations du mouvement syndical;
- . Que toute démarche de participation de la CSN à tout lieu de concertation devrait s'appuyer sur les objectifs propres au mouvement syndical, préalablement définis par les instances appropriées (syndicats locaux, fédérations, structures confédérales) et les organismes de la CSN.

Que la CSN :

- . Se démarque complètement du Parti québécois et de sa vision d'un Québec indépendant;
- . Travaille sur ses propres bases à rebâtir les «Partenaires pour la souveraineté», et ce, sur la base de notre projet de société;
- . Conserve son autonomie sur tout aspect d'ordre stratégique et tactique sur la question nationale face au Parti québécois ainsi qu'au Bloc québécois.

Résolution 48.5

Il est proposé d'accepter que, lors des prochaines négociations, l'Assemblée générale mandate le regroupement cégep pour négocier nationalement des prises réelles quant à la réorganisation du travail qui se met en place, notamment aux chapitres des réformes, de la révision de la carte des programmes et du financement des cégeps.

Prop. : Martin Riou

App. : Raymond Munger

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) ENJEUX DE LA PROCHAINE NÉGOCIATION.

- Jean Lacharité présente le cadre stratégique de la prochaine négociation.

Résolution 48.6

Il est proposé d'accepter que l'Assemblée générale mandate le comité de négociation de travailler à l'élaboration des demandes sur la base des quatre enjeux suivants:

- . Salaire et retraite;
- . Tâche;
- . Reconnaissance de l'expertise enseignante;
- . Emploi et précarité.

Prop. : Jean Lacharité

App. : Elise Tétreault

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. FORUM SUR LE COLLÉGIAL.

- Jean Lacharité présente le résultat du Forum collégial 1998.
- La déclaration de principe adoptée au Forum est la suivante :

Déclaration de principe

Le Forum exige du gouvernement de maintenir l'intégrité du réseau collégial, en conséquence :

- . qu'il mette fin dès maintenant aux réductions budgétaires pour l'année 1998-1999 et les années subséquentes;
- . qu'il investisse dans le réseau collégial pour garantir la mission et les objectifs de ce réseau en ce qui a trait à l'égalité des chances et la démocratisation de l'enseignement post-secondaire, notamment en bonifiant le régime d'aide financière du Québec;
- . qu'il rétablisse la gratuité scolaire en commençant par abolir immédiatement la taxe à l'échec.

- Une manifestation nationale est prévue à Québec le 11 mars prochain.

Résolution 48.7

Il est proposé que l'assemblée générale mandate le B.E. d'exiger du Collège, en collaboration avec les autres syndicats du cégep et l'AECS, la suspension des cours et la libération de tous les personnels, le 11 mars 1998 à compter de 10h30, aux fins de permettre une participation massive à la manifestation nationale à Québec, organisée par le Forum collégial 1998.

Prop. : Jean Lacharité

App. : Bruno Lemieux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PROGRAMME D'ÉVALUATION DU RENDEMENT.

- Claude Tétreault présente le dossier.
- Suite aux réactions syndicales, le Collège a renoncé à son projet initial de l'automne 1997.
- Des discussions se poursuivent dans le cadre d'un comité du CRT. Le syndicat a déposé un projet de politique d'assistance professionnelle en remplacement du projet patronal d'évaluation du rendement.

Résolution 48.8

Il est proposé :

1. Que l'Assemblée générale mandate le Bureau exécutif de poursuivre les négociations locales sur la base du document «Politique d'assistance professionnelle».
2. Que l'Assemblée générale rejette le point 3 du document de travail de la partie patronale «Programme d'évaluation du rendement des enseignantes et enseignants du Collège de Sherbrooke», à savoir :
 - «assurer la rigueur et l'équité des prises de décisions administratives concernant le renouvellement de contrat de travail et le traitement des plaintes.
 - Ces prises de décisions reposent sur un processus conduit sous la responsabilité du directeur de secteur et comprenant des démarches de cueillette d'informations auprès des étudiants et du ou des départements.»

Prop. : Claude Tétreault

App. : Danièle Noiseux

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

8. STRUCTURE DE CONCERTATION DE PROGRAMME ET RÉPARTITION DES RESSOURCES PÉRIPHÉRIQUES.

- Martin Riou présente le dossier.
- On convient de poursuivre les discussions sur ce dossier dans le cadre d'un CADES et d'en rediscuter, le cas échéant, en assemblée générale.

9. TRÉSORERIE.

Reporté.

10. DIVERS :

A) ACTIVITÉS DU 8 MARS.

- Jocelyne Lacasse présente les activités du 8 mars en région :
 - Soirée le 5 mars à l'Auberge des Gouverneurs.
 - Brunch le 8 mars au Cégep.
 - Invitation à envoyer une carte postale de revendications au Premier ministre du Québec.

B) APPUI FINANCIER : COALITION SHERBROOKEOISE POUR LE TRAVAIL DE RUE
Reporté.

Faute de quorum, l'assemblée est levée.

Martin Riou, président

Jean Lacharité, secrétaire